



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Ulis, le 12 septembre 2011

POURSUITE DU PROCESSUS D'ADOPTION DU PROJET DE MODIFICATION DU PLAN DE CONTINUATION

Dans le cadre du projet de modification substantielle du plan de continuation du groupe Prologue, une audience préliminaire s'est tenue comme prévu aujourd'hui au Tribunal de Commerce d'Evry qui a fixé au 26 septembre l'examen complet des réponses des créanciers à la circularisation du nouveau plan proposé.

Comme annoncé précédemment, à ce jour plusieurs créanciers significatifs ont confirmé par écrit à la société le principe d'une acceptation par eux d'un abandon de créance de 50% contre un paiement en cash du solde en deux tranches de 25%.

L'homologation de ces abandons de créance par le Tribunal ainsi que l'augmentation de capital qui devra les financer, assureront l'essentiel des besoins de Prologue pour sa continuité d'exploitation tel qu'exposé dans le rapport financier du 1^{er} semestre 2011.

A propos de Prologue :

Expert dans les domaines de la virtualisation des postes de travail et de la dématérialisation des échanges, le groupe Prologue est un acteur reconnu des technologies innovantes liées notamment au Cloud Computing. Ce savoir-faire lui permet aujourd'hui de déployer sa plateforme de dématérialisation des flux B2B dans les domaines du SaaS (Software as a Service) et ses solutions de virtualisation du poste de travail dans celui de l'IaaS (Infrastructure as a Service).

Présent en France, en Espagne et aux Etats-Unis, le Groupe compte aujourd'hui 230 collaborateurs et s'adresse à tous les secteurs d'activité.

Les technologies du groupe sont utilisées par des entreprises prestigieuses en France et à l'étranger comme : EDF, Société Générale, Orange, Vilmorin, Immobilière 3F, Midas, Telefonica, REALE Assurances, Toyota, l'Institut National des Statistiques (Espagne).

Pour plus d'informations www.prologue.fr

CONTACT PROLOGUE :

Sylvie PROST-BOUCLE Tel : 01 69 29 38 54 - Email : sprost-boucle@prologue.fr